Conseil national de l'information statistique

# COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

## SUIVI D'AVIS

## 16 OCTOBRE 2025

## LA MESURE ET L'ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

**Qu'est-ce que le suivi d'avis ?**

Chaque séance de commission traite d'un sujet central faisant référence à un avis prévu par le programme de moyen terme du Cnis. Ces avis, qui sont révisés tous les cinq ans, traduisent les attentes de la société en matière d'informations statistiques, sur des sujets qu'elle considère comme majeurs. Ils prennent la forme de recommandations adressées à la statistique publique. À l'issue de chaque séance de commission, un suivi d'avis est adopté afin de faire le point sur les réponses apportées aux besoins mentionnés par l'avis de moyen terme, et rappeler les besoins restant à couvrir.

**Avis étudié lors de cette séance** : n° 6 - Mesurer la rénovation énergétique des bâtiments

**Suivi d'avis adopté à l'issue de la séance :**

Le logement constitue une source importante de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. Aussi, la rénovation énergétique des bâtiments représente un enjeu pour l'action publique, en particulier des politiques climatiques et de sobriété énergétique. La commission a pris connaissance des travaux statistiques visant à mesurer la consommation réelle d'énergie des bâtiments. Cette information sur l'efficacité énergétique est cruciale pour connaître les besoins, apprécier les effets des travaux de rénovation énergétique et évaluer les aides publiques mises en place pour encourager ces derniers.

La commission salue l'ouverture des données relatives à la consommation énergétique des ménages (issues des compteurs des distributeurs d'énergie). La constitution par le Sdes d'un panel permettant le suivi individuel des consommations énergétiques des logements, combinée à des informations sur les caractéristiques des logements, des ménages, et des aides utilisées pour la rénovation énergétique, représente une avancée fondamentale. Son utilisation ainsi que le recours à d'autres sources comme les données bancaires permettent d'estimer l'efficacité énergétique réelle des logements qui peut différer de l'efficacité théorique estimée par le diagnostic de performance énergétique (DPE). La commission constate que ces écarts peuvent biaiser le constat sur lequel se fonde le pilotage de la rénovation énergétique des bâtiments.

La commission salue également l'apport des résultats de l'enquête TRELO qui permettent de connaître les rénovations énergétiques réalisées et les motivations des ménages à engager ces rénovations, d'estimer les gains énergétiques associés et d'évaluer la notoriété et le recours aux dispositifs d'aide. La commission note la faible connaissance de l'offre de rénovation et des marchés associés.

La commission encourage la poursuite des travaux sur la mesure de l'efficacité énergétique des bâtiments dont les enjeux sont multiples : disposer d'indicateurs fiables et simples, mieux cibler les rénovations sur les logements les moins efficients du point de vue énergétique et mieux quantifier les coûts et les bénéfices sociaux des rénovations.

Pour améliorer l’évaluation des coûts (liés notamment à l’investissement financier dans les travaux de rénovation) et des bénéfices (baisse de la consommation d’énergie, effets sur la pollution et la santé...) individuels et sociaux de la rénovation énergétique dans le secteur résidentiel, la commission incite à compléter et enrichir les données afin de pouvoir prendre en compte toutes les sources d’énergie utilisées par les ménages, mieux intégrer les comportements des ménages (niveau de confort thermique) et fiabiliser les données locales de consommation d’énergie en réexaminant les procédures de secrétisation. La commission encourage les appariements et la mise à disposition des données individuelles aux utilisateurs dans des délais les plus courts possible, pour progresser dans la connaissance des effets des rénovations énergétiques (nombre et caractéristiques des habitants, rénovations effectuées …). L’accès en particulier au panel du Sdes permettra de mener de nombreuses études sur le sujet et son actualisation dans le temps offrira la possibilité d'approfondir les connaissances sur les effets à court et long terme de la rénovation énergétique.